

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

mars 2014 • numéro **16**

GRANDES CULTURES



LES PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS **Résultats de l'enquête trimestrielle pour le 1^{er} trimestre de la campagne 2013/14**



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la brochure mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs », qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Services territoriaux de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

Les prix payés au x producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2013/14 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2014

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : mars 2014

Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161



En revanche, le prix d'achat du tournesol, qui accuse la plus forte baisse, est au plus bas depuis 2010/11, à 299 €/t, un prix inférieur de 153 € à celui pratiqué il y a un an, mais égal à celui relevé au 1er trimestre 2008/09.

Le colza s'échange à 325 €/t, soit 119 euros de moins qu'il y a un an 64 euros de moins qu'il y a deux ans. La dégradation des prix est particulièrement prononcée dans le regroupement régional du Nord-Est : c'est à présent dans cette zone que les prix moyens sont les plus bas, à seulement 313 €/t. A 26 euros de plus, le regroupement du Centre profite des prix les plus attractifs.

Protéagineux

La campagne 2012/13 a été marquée par une désolidarisation des prix des pois et des féveroles, à l'image de la campagne 2007/08, avec des tensions haussières nettement plus importantes sur les féveroles que sur les pois. Sur ce 1er trimestre 2013/14, l'écart de prix entre les féveroles et le pois s'est encore renforcé, le pois subissant des baisses de prix plus importantes (-66 euros) que les féveroles (-59 euros).

A 251 €/t en moyenne nationale sur cette 1ère consolidation de campagne, le prix moyen d'achat aux producteurs de féveroles affiche un bonus de 49 euros sur celui des pois, à 202 €/t.

Toutefois, à l'exception de la campagne précédente, ces prix demeurent les plus élevés constatés en début de campagne depuis le début de cette enquête, soit depuis 2006/07.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Les disparités interrégionales s'accroissent sur les prix du pois, avec des baisses plus prononcées dans le regroupement du Centre, qui enregistre les prix les plus faibles, alors que le regroupement du Nord-Ouest bénéficie des prix les plus attractifs, pour un écart de 27 euros entre ces deux zones de production.

Évolution des prix d'achat

En €/t	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13		2013/14	Variation	Variation
	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/06/2013	30/09/2013	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	149	103	146	166	196	215	153	-29%	-22%
Blé dur	233	174	148	238	211	243	181	-26%	-15%
Orges	157	92	120	160	183	199	144	-28%	-22%
Maïs	176	92	132	160	204	196	203	4%	0%
Seigle	137	93	117	150	177	189	136	-28%	-23%
Avoine	139	79	98	150	191	200	123	-39%	-36%
Triticale	136	83	129	144	178	190	133	-30%	-25%
Sorgho	99	83	131	141	190	194	182	-6%	-4%
Colza	345	231	301	389	444	468	325	-31%	-27%
Tournesol	299	205	326	378	452	465	299	-36%	-34%
Soja	305	243	317	319	433	466	442	-5%	2%
Pois	193	140	158	191	242	268	202	-25%	-16%
Féveroles	198	139	153	199	272	310	251	-19%	-8%

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent le premier trimestre de la campagne 2013/14. Il s'agit donc des transactions réalisées au cours de la période allant de juillet 2013 à septembre 2013 qui permettent d'établir un premier prix moyen provisoire pour la campagne 2013/14.

Après la campagne exceptionnelle 2012/13 qui s'est soldée sur des prix records pour l'ensemble des espèces enquêtées à l'exception du blé dur, ce début de campagne 2013/2014 se caractérise par des prix en très net recul comparés à ceux de début 2012/13, le maïs et le soja faisant figure d'exception avec des prix comparables. En dépit de récoltes nationales globalement en baisse, l'importance de l'offre au niveau mondial pèse sur les prix. Le recul dépasse -20 % pour le blé tendre, les orges, le seigle, le triticale, le colza, et -30 % dans le cas du tournesol et de l'avoine. Pour le blé dur et le tournesol, les prix actuels sont également inférieurs de plus de 20 % à ceux pratiqués il y a deux ans, au début de la campagne 2011/12. En revanche, sur deux ans, ils sont largement supérieurs dans le cas du soja (+39 %), du sorgho (+30 %), du maïs (+27 %) et des féveroles (+26 %). Après trois campagnes consécutives de hausse des prix des céréales, oléagineux et protéagineux, la tendance s'inverse donc.

Tant au sein des céréales que des oléagineux et des protéagineux, les prix sont plus disparates que la campagne précédente. Ainsi, les prix des différentes céréales s'échelonnent dans un intervalle de 80 euros (contre 35 euros au 30 septembre 2012). Les minima sont relevés sur l'avoine (123 €/t) et les maxima sur le maïs. L'an passé, à chaque consolidation trimestrielle, les minima ont concerné le seigle et le triticale alors que les prix du blé dur étaient les plus élevés. Les féveroles s'échangent à 48 euros de plus que les pois, contre 30 euros il y a un an. Mais la plus forte disparité de prix est surtout remarquable sur les oléagineux. En effet, les prix du colza, du tournesol et du soja sont compris dans un intervalle de 143 euros, contre 19 euros au 30 septembre 2012, le prix du soja échappant à la forte tendance baissière à l'inverse du colza (-27 % sur un an) et du tournesol (-34 %).

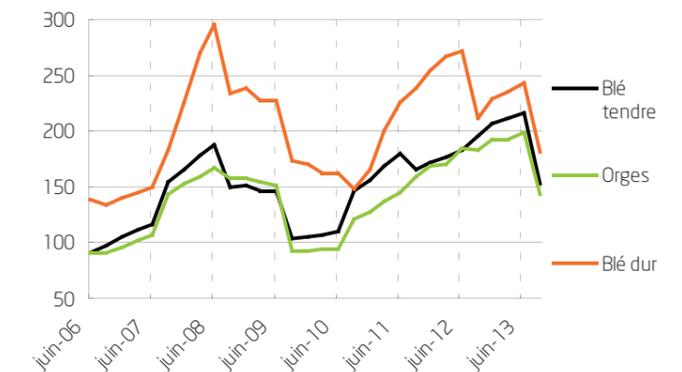
Blé meunier

Blé tendre, blé dur et orges subissent une dépréciation comparable entre le prix définitif 2012/13 et ce 1er prix provisoire de la campagne 2013/2014 : de l'ordre de 60 euros.

A ce stade de la campagne, le prix moyen du blé tendre se porte ainsi à 153 €/t, soit un prix inférieur de 43 euros à celui pratiqué il y a un an, mais comparable à ceux relevés sur le 1er trimestre des campagnes 2007/08, 2008/09 et 2010/11 et supérieur de 50 euros au prix de début 2009/10.

Les baisses de prix par rapport au prix définitif 2012/13 sont plus importantes (-71 euros) dans le regroupement du Nord-Est (142 €/t), qui pratique depuis 2010/11 les prix les moins attractifs. Le regroupement du Sud conserve les prix les plus élevés : 160 €/t. En conséquence, le différentiel de prix maximum entre deux regroupements interrégionaux se porte à 18 euros.

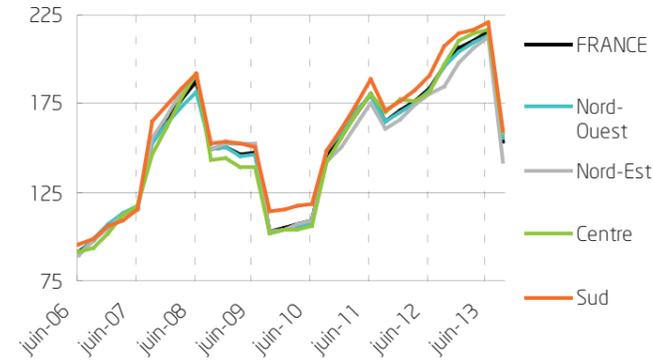
Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



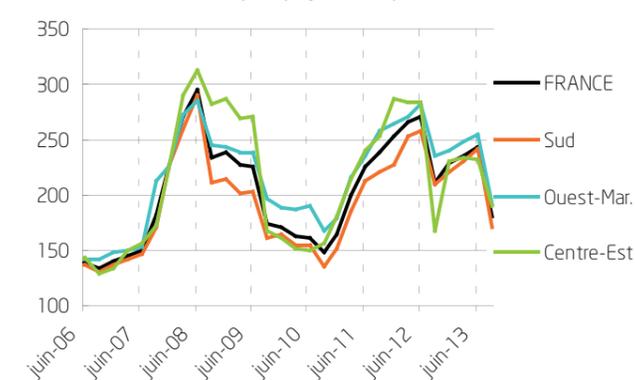
Source : FranceAgriMer

Blé dur

Le blé dur entame cette campagne avec un prix payé au producteur comparable à l'échelle nationale à celui qui avait été relevé au début des campagnes 2009/10 et 2007/08. A 181 €/t, il affiche une baisse de 30 euros par rapport au prix pratiqué il y a un an et de près de 60 euros sur deux ans. Il conserve un bonus de 27 euros sur le blé tendre, comme en fin 2012/13.

A l'échelle interrégionale, ces prix de début de campagne sont les plus homogènes relevés depuis la campagne 2007/08. Ils affichent un différentiel maximum de 22 euros. Le regroupement de l'Ouest-Maritime conserve, dans la continuité de la campagne 2012/13, les prix les plus attractifs, soit 193 €/t. Le regroupement du Sud, avec une révision à la baisse trimestrielle plus prononcée (-71 euros) que dans les autres regroupements (-62 euros en moyenne nationale) enregistre les prix les plus faibles : 171 €/t.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

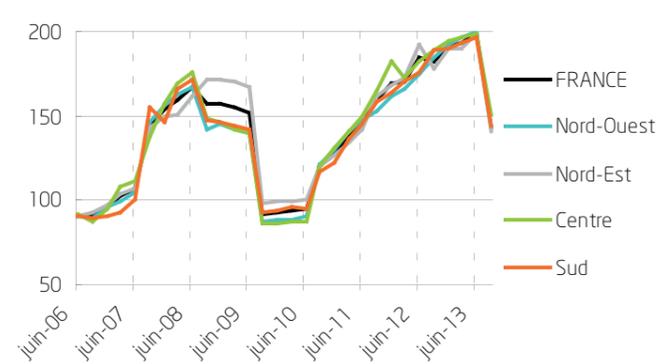
Orges

A 144 euros en moyenne nationale, une tonne d'orges s'échange au même prix qu'au 1er trimestre de la campagne 2007/08, mais 39 euros de moins qu'il y a un an.

Les évolutions régionales sont homogènes : pour un prix national moyen en recul de 55 euros par rapport au prix définitif 2012/13, les variations

régionales se déclinent de -49 euros (Centre) à -58 euros (Nord-Est). Les moyennes de prix interrégionales se maintiennent ainsi toujours dans un intervalle de moins de 10 euros. Le regroupement du Nord-Est conserve les prix les moins attractifs : 141 €/t et le regroupement du Centre bénéficie des prix les plus élevés (150 €/t).

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Maïs et sorgho

Avec les rares transactions de début de campagne, en décalage avec les autres espèces, les prix d'achat à la production relevés sur le 1er trimestre 2013/14 sont encore très peu significatifs.

Toutefois, dans le cas du sorgho, le mouvement de baisse général semble amorcé comme pour les autres céréales, avec un prix à la production national moyen en recul de 12 euros par rapport au prix définitif 2012/2013. A 182 €/t, le sorgho s'échange 8 euros de moins qu'il y a un an. Mais, à ce niveau de prix, la valorisation de début de campagne du sorgho demeure plus élevée que pour les 4 campagnes 2008/09 (+83 euros), 2009/10 (+100 euros), 2010/11 (+51 euros) et 2011/12 (+42 euros).

Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

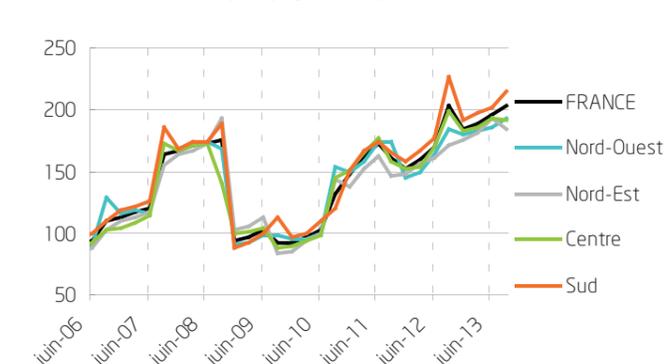


Source : FranceAgriMer

En revanche, les premiers relevés de prix en maïs conduisent à une moyenne nationale en hausse de 7 euros par rapport au prix de campagne définitif 2012/13. A 203 €/t, ce prix d'achat moyen est équivalent à celui consolidé à la fin du premier trimestre 2012/13. A l'échelle

interrégionale, les prix les plus attractifs, dans la tendance habituelle, sont relevés dans le regroupement du Sud (215 €/t). Le regroupement du Nord-Est, se distinguant des autres regroupements avec l'amorce d'une baisse (-9 €/t), enregistre les prix les plus faibles (185 €/t).

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Seigle, avoine et triticales

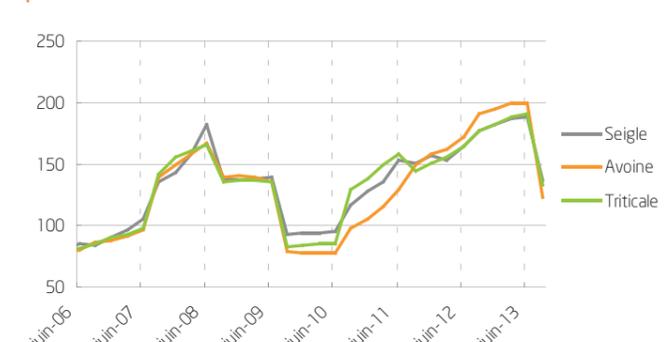
Dans la continuité des deux précédentes campagnes, seigle et triticales entament cette nouvelle campagne en se maintenant à quasi parité. Avec une correction trimestrielle de 53 euros pour le seigle et 57 euros pour le triticales, ces espèces s'échangent à 136 et 133 €/t respectivement, des prix équivalents à ceux relevés au premier trimestre de la campagne 2008/09. En revanche, le repli sur un an dépasse -20 %.

Les prix du triticales demeurent très homogènes d'un regroupement régional à un autre, avec un différentiel maximum inférieur à 10 euros, le regroupement du Sud conservant les prix les plus attractifs.

Les disparités sont plus fortes pour le seigle et sont en augmentation sur cette campagne. L'écart de prix maximum entre deux zones régionales atteint 20 euros, le Nord-Ouest conservant le bénéfice de prix les plus élevés (149 €/t), le Centre enregistrant les minima.

L'avoine accuse la plus importante baisse parmi les céréales, pénalisée par une offre en forte hausse (+10 % sur la production). Le prix moyen national d'achat aux producteurs perd ainsi 77 euros par rapport au prix définitif de campagne 2012/13. A 123 €/t, le prix actuel de l'avoine

Seigle, avoine, triticales : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

est inférieur de 68 euros à celui relevé il y a un an. Comme au cours des campagnes 2009/10 et 2010/11, le prix de l'avoine est le plus faible parmi les céréales. Les disparités régionales s'accroissent, avec un différentiel maximum qui passe de 19 euros sur la campagne 2012/13 à 27 euros sur ce 1er trimestre. Cet écart est relevé entre le regroupement du Nord-Est (109 €/t) et celui du Sud (136 €/t).

Oléagineux

La campagne 2012/13 a été marquée par une exceptionnelle homogénéité des prix des oléagineux : l'écart entre le soja, le colza et le tournesol ne dépassant pas 3 euros sur les prix définitifs de campagne. Avec la consolidation des prix d'achat sur ce 1er trimestre de campagne, le soja se distingue nettement du colza et du tournesol. En effet, après trois campagnes consécutives d'augmentation et de prix records pour ces trois espèces, les prix d'achat du colza et du tournesol s'effondrent (respectivement -143 et -166 €/t comparés aux prix définitifs 2012/13), alors que le prix d'achat du soja enregistre une baisse nettement plus contenue (-24 €/t). A présent, jusqu'à 143 euros séparent les prix perçus par l'agriculteur entre ces trois oléagineux.

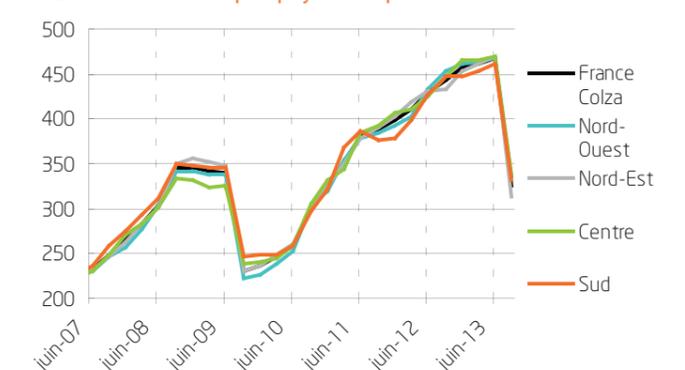
Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le soja s'échange à 442 €/t et entame ainsi cette campagne au plus haut comparé aux campagnes précédentes depuis le début de l'enquête (2006/07), le bonus atteignant 200 euros sur le 1er trimestre 2009/10.

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer